



1

# BELVÉDÈRE DE LA CROIX DE CABRIS

**Au départ de Grasse,  
Aire du chêne de l'Empereur (550 m)**

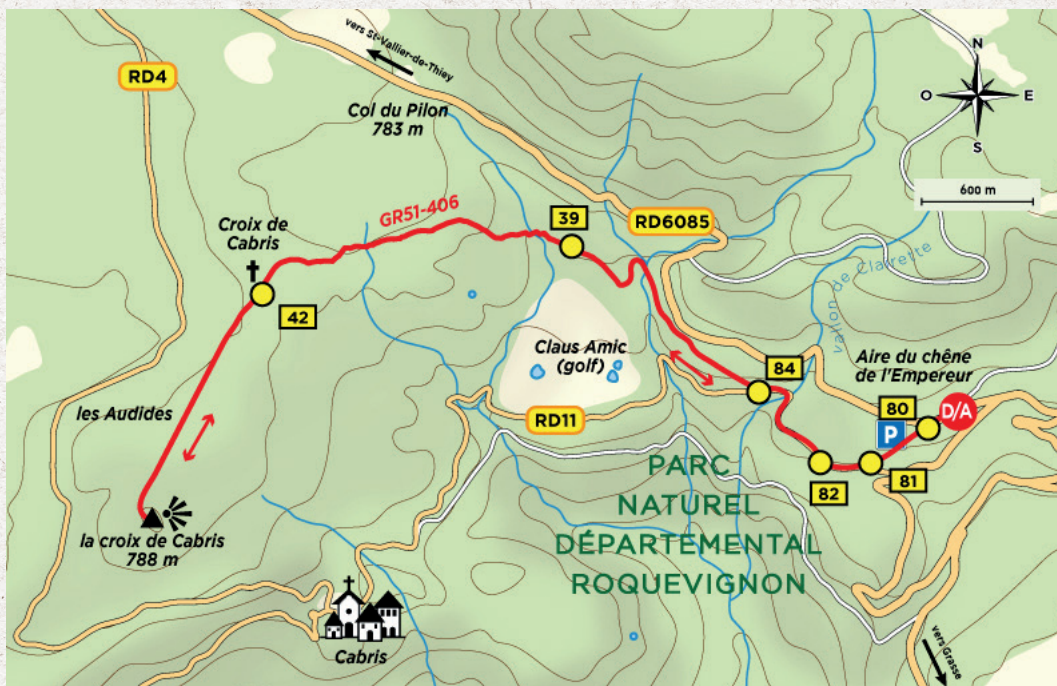


Malgré son altitude modeste, le belvédère de la Croix de Cabris vaut à lui seul le déplacement. Situé à proximité de l'ancien chemin de Saint-Vallier à Cabris, il présente un intérêt tout particulier puisqu'il offre un même toponyme pour deux lieux espacés d'une centaine de mètres. Le premier correspond au sommet à la côte 788 m au-dessus du village de Cabris, et le second au nom d'un col situé au nord-est de celui-ci. Ce dernier correspond au croisement de plusieurs chemins, sur lequel est implantée une croix probablement construite pour guider les voyageurs ou simplement pour symboliser un acte de foi. Plantée initialement sur le tumulus au sommet des Audides, la croix de bois fut remplacée par une croix en fer et déplacée plus bas au col pour la préserver des aléas climatiques qui la dégradait (tempête et foudre). Par sa position sur un sommet, le point culminant de cette randonnée a toujours été au fil du temps un lieu privilégié pour les hommes qui occupaient les environs. Il fut successivement, lieu de sépulture à l'époque des ligures, puis lieu de mémoire au XVIII<sup>e</sup> siècle. De nos jours, il offre un panorama grandiose sur la Côte d'Azur, du mont Agel (1100 m) à l'est aux premiers contreforts du Var à l'ouest, sur les villes côtières, de Nice, Antibes et Cannes, et sur les Iles de Lérins, le massif de l'Estérel et le lac de St Cassien.

## Itinéraire

Depuis le parking (b.80), prendre les GR®51-406 en direction de Cabris pour rejoindre la route en contrebas (b.81) ; tourner à droite et la suivre sur quelques centaines de mètres avant de gagner l'entrée du parc à gauche (b.82). Traverser par le parcours sportif (b.83) et après avoir franchi le vallon de Clairette, remonter sur la route (RD 11) pour prendre en face (b.84) la petite route qui démarre à gauche. Continuer sur environ 500 m pour ensuite la quitter au profit d'un chemin qui longe le mur d'enceinte du golf Claus Amic (b.39). Le sentier alterne des vues dégagées sur la mer et des passages à travers bois pour arriver à un croisement de pistes au lieu-dit Croix de Cabris (b.42). Quitter les GR®51-406 au profit du balisage jaune (PR) qui longe la piste du gazoduc en direction des Audides (sud-ouest) et atteindre le sommet de la Croix de Cabris (788 m) point culminant de cette randonnée.

Retour par l'itinéraire emprunté à l'aller.



## Caractéristiques de la randonnée

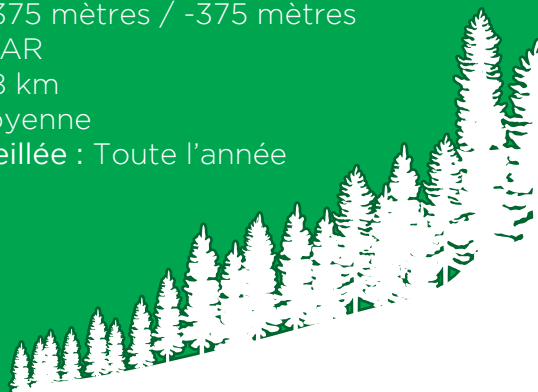
Dénivelée : +375 mètres / -375 mètres

Durée : 3h30 AR

Distance : 13,8 km

Difficulté : Moyenne

Période conseillée : Toute l'année





# INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

## Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



## Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

**Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !**



## Le PNR des Préalpes d'Azur

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'étend sur 47 communes à l'Ouest du département des Alpes-Maritimes entre mer et montagne. Il a pour objectif de concilier à la fois la préservation, la protection des patrimoines naturel et culturel, et le développement économique et social du territoire préalpin. Profitez et respectez ces espaces de proximité, riches en biodiversité et préservés.

## Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de moyenne montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

**Encadrement :** n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

**Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

**Pour alerter les secours, composez le 112.**

**Attention !** En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.